

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 3 novembre 2021

**Objet : Demande d'accès**  
**N/Réf. : 1847 00/2021-2022.409**

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 1<sup>er</sup> septembre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] Je cherche à placer une demande d'accès à l'information pour toutes les informations que Santé Québec a sous son contrôle ou sa garde et qui ont à voir avec les discussions sur la loi sur la non-discrimination génétique et l'obligation des passeports vaccinaux.

Pouvez-vous également fournir toute la documentation et les recherches qui ont servi à justifier les confinements, le masquage du public et l'utilisation des passeports vaccinaux.

Je voudrais des informations sur la façon dont la loi sur la non-discrimination génétique s'applique aux passeports vaccinaux. J'aimerais avoir tous les documents de considération ou communications concernant cette affaire.

Veillez répondre en anglais car j'ai utilisé Google Translate pour rédiger ce message. » (*sic*)

Nous avons le regret de vous informer que nos recherches n'ont permis de repérer aucun document répondant à votre demande d'accès.

... 2

Nous désirons vous informer qu'en ce qui concerne la documentation et les recherches qui ont servi à justifier les confinements, le masquage du public et l'utilisation des passeports vaccinaux, nous vous suggérons de consulter le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec afin d'obtenir plusieurs réponses à vos questions.

<https://www.inspq.qc.ca/>

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim

Original signé

Robin Aubut-Fréchette

p.j.1